



MON VILLAGE
URBAIN



DE PRESSE

mairie-begles.fr

Mercredi 23 mars 2022

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 DE LA VILLE DE BÈGLES

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2022

LES FAITS MARQUANTS

74 089 378 €, c'est le montant consolidé du budget soumis au vote des élus municipaux réunis en conseil le 22 mars. Il intègre pleinement les ambitions politiques du maire Clément Rossignol Puech et de son équipe municipale de faire de Bègles une ville écologique en transition, de développer l'entraide, la justice sociale et de dynamiser la démocratie locale.

Ces objectifs se traduisent concrètement par un soutien fort aux habitants et aux personnes les plus fragiles : **maintien de la fiscalité des ménages et partenariat renouvelé avec le monde associatif**. De nouvelles conventions, coconstruites avec les associations, fixeront des objectifs communs de lutte contre les discriminations, de transition écologique, de féminisation des pratiques, etc.

L'amélioration des conditions de vie des Béglais passe également par le **développement de projets et d'infrastructures adaptés** à leurs besoins. Ainsi, le budget primitif poursuit et concrétise les grands chantiers du mandat, en conciliant la **construction de nouveaux équipements publics**, avec des **opérations de travaux dans l'espace public** pour un aménagement durable. La Ville poursuit ainsi son plan de rénovation énergétique du patrimoine municipal.

Pour tenir ce niveau d'engagement, dans un contexte budgétaire contraint par la baisse des dotations de l'Etat (- 15 M € depuis 2013), la Ville entend **renouveler les efforts de gestion** dans le cadre du Pacte Citoyen Béglais. Elle s'inscrit désormais dans une dynamique d'amélioration continue des politiques municipales au service d'une population béglaise en augmentation et renouvelée.

La **situation financière particulièrement saine** de la commune et la bonne gestion de la Ville, qui avait notamment anticipé la perte de la redevance Enedis effective cette année, permettent de mettre en œuvre les promesses de campagne de la majorité municipale.

Le budget primitif 2022 s'appuie sur ces acquis pour s'intégrer dans les perspectives tracées par le Rapport d'Orientations Budgétaires qui a donné lieu à un débat le 1^{er} février dernier.

LES DONNÉES CLÉS DU BP 2022

- **21 279 186 €** de dépenses d'investissement, dont **7 104 000 €** de dépenses d'équipement
- **52 809 391 €** de dépenses de fonctionnement
- **4.767.086 €** de subventions aux associations et établissements publics



MON VILLAGE
URBAIN



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

mairie-begles.fr

1. UN SOUTIEN FORT AUX HABITANTS POUR LA JUSTICE SOCIALE

Après deux ans de crise sanitaire qui ont fragilisé les populations, la Ville de Bègles poursuit la mise en œuvre de politiques publiques en faveur de la justice sociale.

La Ville veille à **maintenir les taux de fiscalité des ménages** (taxes foncières sur le bâti et sur le non bâti), inchangés depuis 2012. Malgré le désengagement continu de l'Etat sur le niveau de dotations (15 M € cumulés depuis 2013), les taux d'imposition resteront inchangés durant cette mandature, conformément aux engagements pris par l'équipe municipale.

Dans ce contexte, le soutien aux habitants se traduit également par une **augmentation de la subvention du Centre Communal d'Action Sociale** (1,32 M €), qui vient en aide aux personnes les plus fragiles et permet de répondre à l'urgence sociale et aux demandes d'accompagnement d'accès aux droits.

Enfin, la Ville continue d'apporter un **soutien soutenu aux acteurs associatifs**, notamment ceux qui œuvrent pour l'emploi et l'insertion, et auprès des jeunes et des familles. Au total, elle accorde **4 767 086 € de subventions aux associations et établissements publics**. Dans le cadre de la rédaction de nouvelles conventions d'objectifs pluriannuelles, qui renouvellent les partenariats avec les associations, la Ville souhaiterait pouvoir accroître son soutien aux structures engagées dans la transition écologique.

2. DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS POUR CONCRÉTISER LES PROJETS STRUCTURANTS DU MANDAT

Les investissements inscrits au budget primitif 2022 concrétisent les grands chantiers du mandat, lancés en 2021. Ils concilient la construction de nouveaux équipements publics (**7 104 000 € de dépenses d'équipement**) avec des opérations de proximité tournées vers la qualité du cadre de vie et les solidarités.

LES PROJETS LIVRÉS EN 2022

Les dépenses d'investissement comprennent ainsi les premières réalisations pour les projets les plus avancés du mandat. 950 000 € seront dédiés en 2022 à la réalisation de 5 projets structurants du mandat :

- **La Maison de l'Enfant et des Parents**, dont l'inauguration est prévue en septembre 2022, dans les locaux rénovés de l'ex Centre de loisirs, allée des droits de l'Enfant. Guichet unique pour les familles avec enfants de 0 à 12 ans, cet équipement sera un lieu d'information et d'accompagnement des familles. Des activités parents-enfants y seront proposées, ainsi qu'un espace de ressources pour les professionnels de la Petite Enfance et de l'Enfance.



MON VILLAGE
URBAIN



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

mairie-begles.fr

- **La végétalisation des cours d'écoles**, avec le lancement de deux projets en 2022, aux écoles Lanvegin et Sambat.
- **Le plan aire de jeux** avec la rénovation et l'aménagements des aires de jeux. Lancé au début du mandat, il s'achèvera en 2025. 22 aires de jeux vont être rénovées ou réalisées sur la commune, dont 9 dans les écoles et crèches et 13 dans les squares, places et parcs. La première opération de ce plan est la réalisation d'**une nouvelle aire de jeu dans le parc de Mussonville**, ouverte au public en avril 2022. Cette année, les aires de jeux suivantes seront rénovées : halte multi-accueil P'tits Cœurs (déplacement et remplacement des jeux), école maternelle Paul Vaillant Couturier (remplacement de l'ensemble de l'aire de jeux), square Yves Farge (étude et démarrage des travaux cette année), école maternelle Saint-Maurice (remplacement des jeux). L'**extension de l'aire de jeux de Bègles Plage** est mise à l'étude cette année, pour un démarrage de travaux fin 2022.
- **Le plan de végétalisation des espaces publics**, dont les actions pour 2022 prévoient des aménagements sur la Place de la Liberté et le parvis de l'école Gambetta.
- **Le plan mobilité** avec notamment le développement de l'opération « À l'école sans voiture » dans plusieurs établissements scolaires. La Ville pérennise cette année ce dispositif à l'école Gambetta. Cette opération vise à sécuriser les abords des écoles en encourageant les parents d'élèves à adopter un mode de transport doux à proximité des établissements scolaires.

LES ÉTUDES RELATIVES AUX PROJETS DU MANDAT

Des études sont lancées cette année, pour mettre en œuvre sur la mandature, les autres promesses politiques. Elles représentent un coût de 370 000 € en 2022, dont :

- **Le développement du nouveau site internet de la Ville**, livré cette année, et d'une plateforme web pour la participation citoyenne. Cette dernière facilitera les démarches de concertation citoyenne à venir et sera un outil de ressources pour les forums de quartiers.
- **L'extension de la cuisine centrale**, qui permettra d'augmenter le nombre de convives bénéficiant d'une alimentation bio (objectif 100 % en 2025), saine et en circuit court et également de réduire les impacts environnementaux.
- **La création d'une salle sportive polyvalente**, à proximité du gymnase Boyer, en lien avec le schéma directeur des équipements sportifs lancé afin de compléter et réorganiser l'offre sur le territoire et préparer la rénovation des équipements existants.



MON VILLAGE
URBAIN



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

mairie-begles.fr

- **L'extension de la bibliothèque**, permettant de réorganiser les surfaces, développer de nouvelles activités, entreprendre des travaux de rénovation thermique et créer des espaces mutualisés avec le musée de la Création Franche.
- **L'extension du restaurant scolaire des écoles Buisson et Joliot Curie**, pour augmenter les capacités d'accueil, rénover et mettre aux normes l'espace de restauration et améliorer les conditions d'apprentissage durant le temps du déjeuner.
- **Le plan écoles**, qui vise à la construction de nouveaux locaux et à la mise à niveau des locaux existants. Il comprend notamment l'évolution de l'école Prévert, dans l'optique de créer un groupe scolaire maternel et primaire, permettant d'augmenter les capacités d'accueil : ajout de 6 classes maternelles existantes, 6 classes élémentaires et 2 classes maternelles/élémentaires.

LES TRAVAUX DES BATIMENTS MUNICIPAUX ET AMÉNAGEMENTS DE L'ESPACE PUBLIC

Au-delà de ces opérations, la Ville investit de manière volontaire sur la **qualité des espaces publics** et la **rénovation du patrimoine existant** et des **équipements de proximité**.

- 2 000 000 € pour entretenir les différents bâtiments municipaux et réaliser des économies d'énergie.
- 1 350 000 € pour poursuivre les travaux dans l'espace public de concrétisation de la transition écologique, pour un aménagement durable (éclairage, mobilité...) dont l'aménagement des espaces publics aux Terres Neuves et du square Yves Farge.

3. DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉES

La baisse des dotations de l'État (15 M € cumulés depuis 2013) et la réduction progressive de l'épargne nette a conduit les élus et les services municipaux à **repenser le service public local, pour garantir un haut niveau de satisfaction et un accès juste pour tous**, tout en conservant des dépenses de fonctionnement maîtrisées. Ces efforts de pilotage, menés depuis 2015 dans le cadre du Pacte Citoyen Béglais, ont permis de dégager des **marges de manœuvre pour la collectivité**, à hauteur d'environ 1 500 000 € par an. La Ville poursuit cette année encore cette démarche, et franchit une nouvelle étape : au-delà de la recherche d'économies à court terme, elle s'inscrit désormais dans une **dynamique d'amélioration continue des politiques publiques municipales** au service des nouveaux besoins à satisfaire, liés à l'augmentation et à l'évolution de sa population, et à la nécessaire rénovation de son patrimoine communal.

Dans ce cadre et malgré des charges de personnel en légère hausse, en raison des mécanismes statutaires, des ajustements successifs du SMIC et des nouvelles mesures gouvernementales, la Ville prévoit dans son budget primitif 2022, des dépenses de fonctionnement maîtrisées.